

ANNEXE 02 - Les connaissances et leurs définitions

Connaissances	Définition
Animation	Savoir faire participer activement tous les membres d'un groupe à une activité culturelle, sportive etc. en utilisant les méthodes et les moyens adaptés au contexte et au public concerné.
Communication : Expression orale	Savoir s'exprimer distinctement et correctement, présenter son discours avec clarté, se faire comprendre. Savoir adapter son niveau de langage à ses interlocuteurs.
Communication : Expression écrite	Savoir structurer et rédiger un document avec clarté en fonction des objectifs poursuivis. Savoir respecter l'orthographe et la syntaxe, soigner la présentation d'un document.
Communication : Média/événementiel	Savoir appliquer les techniques de communication orales et écrites avec un vocabulaire et un style adaptés à des opérations médiatiques (émissions de radio, reportages vidéo, contenus de site web...) Savoir utiliser les outils, les technologies propres à ces médias.
Communication : Métier de la communication	Savoir définir et suivre un plan de communication (définition des objectifs, des messages, des publics visés, des supports à utiliser et leur calendrier). Savoir réaliser les actions de communication prévues dans le plan.
Connaissances bureautiques	Savoir utiliser les outils micro-informatiques : traitement de texte, tableur, outil de présentation Savoir naviguer sur Internet : utiliser une messagerie électronique, les réseaux sociaux, rechercher des informations.
Connaissances outils informatiques (autres que bureautiques)	Avoir des connaissances dans un des domaines de l'informatique, en particulier concernant : <ul style="list-style-type: none"> - les langages de développement, - la gestion d'une base de données, - les télécommunications et réseaux, - les systèmes d'exploitation.
Connaissances site Internet	Savoir utiliser les outils de conception de site web pour : <ul style="list-style-type: none"> - créer un blog, - définir l'architecture, réaliser, mettre à jour un site internet.
Gestion de projet	Savoir assurer les tâches administratives du projet en relation directe avec le chef de projet, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - suivre le planning du projet (avancement et prévisions) et éventuellement le budget, - participer à l'identification des risques et au suivi de l'application des plans d'action et de maîtrise des risques, - organiser les comités (suivi, pilotage) et rédiger les comptes-rendus, - suivre la remise des différents travaux réalisés par l'équipe projet, - participer à la constitution périodique des tableaux de bord du projet.
Travaux administratifs : Accompagner dans les démarches administratives	Savoir prendre en charge des personnes en difficulté, les emmener dans les organismes concernés en vue d'effectuer des démarches administratives. Savoir transcrire sur des formulaires administratifs, les informations communiquées par ces personnes.
Travaux administratifs : Conception et réalisation d'enquêtes	Savoir utiliser les techniques permettant de réaliser une enquête : <ul style="list-style-type: none"> - Créer des questionnaires (contenu et format), - Collecter des données (par téléphone, en face à face, par messagerie...) et les consolider, - Dépouiller et analyser les données, présenter les résultats.
Travaux administratifs : Secrétariat au service de la mission	Savoir assurer la logistique administrative de la mission : prise de rendez-vous, organisation de réunions, réservation de salles, gestion documentaire.... Savoir prendre des notes pendant les réunions et rédiger des comptes-rendus. Savoir renseigner les tableaux de bord destinés au suivi de la mission.

Travaux manuels : Bricolage, petits travaux	Savoir utiliser les outils et techniques de base de métiers manuels. Savoir réaliser des tâches simples de maintenance domestique, encadrées par un professionnel (électricité, peinture, petites réparations...).
Travaux manuels : Travaux extérieurs, jardinage	Savoir utiliser les outils et techniques de base de métiers manuels d'extérieur. Savoir réaliser des tâches simples, encadrées par un professionnel (activités de jardinage, manutention, collecte des encombrants, ...).
Travaux manuels : Travaux intérieurs	Savoir utiliser les outils et techniques de base de métiers manuels d'intérieur. Savoir réaliser des tâches simples d'aménagement, d'installation, encadrées par un professionnel (montage de stands,...).
Accompagnement à la personne	Savoir prendre en charge des personnes handicapées, âgées, étrangères pour les aider dans leur vie quotidienne, aussi bien à domicile qu'à l'extérieur (courses, médecin, déplacements...)